



PNUÉ

SAICM/OEWG.3/7

Distr. générale  
16 janvier 2019



Approche stratégique de  
la gestion internationale  
des produits chimiques

Français  
Original : anglais

---

**Groupe de travail à composition non limitée  
de la Conférence internationale sur la gestion  
des produits chimiques**

**Troisième réunion**

Montevideo, 2-4 avril 2019

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire\*

**Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif global d'une  
gestion rationnelle des produits chimiques fixé pour 2020 :**

**Financement de l'Approche stratégique**

## **Programme de démarrage rapide et son fonds d'affectation spéciale**

### **Rapport du secrétariat**

#### **I. Introduction**

1. À sa première session, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a décidé, par sa résolution I/4, de créer le Programme de démarrage rapide pour appuyer les activités initiales de renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, compte tenu des conclusions de la première session de la Conférence et du Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités.
2. Dans la même résolution, la Conférence a demandé la création d'un fonds d'affectation spéciale et a disposé que le fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide serait ouvert pour recevoir des contributions volontaires des gouvernements, organisations d'intégration économique régionale, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales pour une période de cinq ans à compter de la date de sa création par le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ). À sa deuxième session, la Conférence a décidé, par sa résolution II/3, d'autoriser le fonds d'affectation spéciale à rester ouvert aux contributions jusqu'à sa troisième session. Par sa résolution III/1, la Conférence a décidé à sa troisième session de repousser à sa quatrième session la date limite pour les contributions au fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide. À sa quatrième session, la Conférence a décidé que le secrétariat continuerait d'exercer ses fonctions habituelles, à titre provisoire jusqu'en 2019 inclus, jusqu'à ce que l'ensemble des projets du Programme de démarrage rapide aient été finalisés.

#### **II. Mesures que pourrait prendre la Conférence**

3. Les participants souhaiteront peut-être examiner les progrès accomplis par le Programme de démarrage rapide, en prenant en considération les informations contenues dans le présent rapport.

---

\* SAICM/OEWG.3/1.

### III. Organes de contrôle du Programme de démarrage rapide

4. La Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques est le principal organe directeur du Programme de démarrage rapide qui, en liaison avec son fonds d'affectation spéciale, a été reconnu par la Conférence comme un outil utile pour soutenir les activités habilitantes de la première phase de mise en œuvre de l'Approche stratégique à l'échelle mondiale.
5. Par sa résolution I/4, la Conférence a créé le Conseil exécutif du Programme de démarrage rapide, composé de deux représentants gouvernementaux de chacun des groupes régionaux établis par l'Organisation des Nations Unies ainsi que de l'ensemble des donateurs bilatéraux et multilatéraux et autres contributeurs au Programme. La liste des membres du Conseil exécutif du Programme de démarrage rapide pour la période 2015-2019 figure à l'annexe II du présent rapport.
6. Le Conseil exécutif fournit des orientations opérationnelles sur le Programme, notamment sur l'admissibilité à bénéficier d'un financement du fonds d'affectation spéciale et sur les questions administratives, ainsi que, le cas échéant, sur d'autres questions pertinentes. Ces orientations se fondent sur les rapports du Comité de mise en œuvre du fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide et du secrétariat de l'Approche stratégique concernant la mise en œuvre des projets ainsi que sur ceux du PNUE concernant la situation financière du fonds d'affectation spéciale, dont il est l'administrateur. Depuis la quatrième session de la Conférence, le Conseil exécutif s'est réuni une fois, lors d'un webinaire tenu le 14 décembre 2017. La réunion était coprésidée par Tatiana Tugui (République de Moldova) et Reginald Hernaus (Pays-Bas).
7. En outre, par sa résolution I/4, la Conférence a invité les représentants des organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des substances chimiques<sup>1</sup> à constituer le Comité de mise en œuvre du fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide.
8. À l'issue de chaque cycle de demandes de subventions auprès du fonds d'affectation spéciale, le Comité examine et évalue les propositions présélectionnées par le secrétariat en fonction de leur exhaustivité et de leur recevabilité. Il fournit également des informations sur le processus de demande de subvention, notamment sur les formulaires à remplir et le respect des directives applicables, ainsi que sur les mécanismes de mise en œuvre des projets, en particulier les dispositions relatives au suivi et à l'évaluation. Le Comité supervise la mise en œuvre des projets financés par le fonds d'affectation spéciale et fait rapport au Conseil exécutif sur leur avancement. Au cours des 14 cycles de demandes de subventions, le Comité a évalué 341 demandes de subventions et approuvé 184 projets. Depuis la quatrième session de la Conférence, le Comité s'est réuni une fois à Paris, le 5 novembre 2015.

### IV. Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide

#### A. Informations financières

9. Depuis son lancement, le Programme de démarrage rapide a mobilisé plus de 50 millions de dollars. Ce montant comprend environ 40 millions de dollars de contributions au fonds et plus de 10 millions de dollars de contributions en espèces et / ou en nature de la part des responsables de la mise en œuvre et des organismes d'exécution. De plus, 88,5 millions de dollars de contributions ne relevant pas du fonds ont été comptabilisés pour la période allant de 2006 à 2017.
10. Parmi les contributeurs au fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide figurent les gouvernements des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Inde, Madagascar, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, République de Corée, Tchéquie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède et Suisse, ainsi que la Commission européenne.
11. Le plan d'activité pour le Programme de démarrage rapide est un document de travail, adopté par le Conseil exécutif, qui définit un plan d'action stratégique visant à obtenir les ressources nécessaires et à veiller à ce que le Programme fonctionne efficacement. De plus, il fournit des informations sur l'historique, l'état d'avancement et le contexte financier du Programme. Il a été conçu comme un document évolutif et un outil de travail destiné à être régulièrement mis à jour et réévalué

<sup>1</sup> Les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des substances chimiques sont les suivantes : Banque mondiale, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation internationale du Travail, Organisation mondiale de la Santé, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Programme des Nations Unies pour le développement.

aux réunions du Conseil exécutif. Pour permettre au Conseil de contrôler l'efficacité du Programme, une série d'indicateurs de performance ont été élaborés. Le secrétariat produit des rapports annuels contenant des données liées aux indicateurs de performance. Plusieurs de ces indicateurs concernent l'obtention de fonds.

## **B. Fermeture**

12. À la quatrième session de la Conférence, le fonds d'affectation spéciale a été déclaré fermé aux nouvelles contributions. Sur recommandation du secrétariat, la Conférence a chargé le Conseil exécutif de fixer une date appropriée pour la fermeture complète et définitive du fonds d'affectation spéciale, et ce, avant la cinquième session de la Conférence prévue pour 2020.

13. À sa onzième réunion, le Conseil exécutif a convenu que la date de fermeture définitive du fonds d'affectation spéciale serait le 31 décembre 2019. À la demande du Conseil exécutif, le secrétariat a communiqué cette information au Directeur exécutif du PNUE.

## **V. Aperçu du portefeuille du fonds d'affectation spéciale**

### **Cycles de demandes de subventions**

14. Depuis la création du fonds d'affectation spéciale, 14 cycles de demandes de subventions ont eu lieu. Le secrétariat a présélectionné des propositions de projet en fonction de leur exhaustivité et de leur recevabilité, et soumis 341 demandes de subventions au Comité de mise en œuvre du fonds d'affectation spéciale, aux fins d'évaluation. Au cours des 14 cycles de demandes de subventions, le Comité a approuvé 184 projets couvrant 108<sup>2</sup> pays, dont 54 appartenant à la catégorie des pays les moins avancés et / ou des petits États insulaires en développement, pour un financement évalué à environ 37,8 millions de dollars. Sur les 184 projets approuvés, 163 sont menés à l'initiative de gouvernements et 21 à l'initiative d'organisations de la société civile.

15. Au 30 novembre 2018, l'ensemble des projets approuvés lors des cycles de demandes de subventions avaient été financés et le secrétariat avait traité la totalité des accords de financement correspondants.

## **VI. Appui du secrétariat au Programme de démarrage rapide**

16. Le secrétariat fournit un appui au Programme de démarrage rapide et à son fonds d'affectation spéciale, conformément à la résolution I/4. Cet appui comprend l'organisation des réunions du Comité de mise en œuvre du fonds d'affectation spéciale et du Conseil exécutif ; la fourniture d'un appui administratif au Programme et à son fonds d'affectation spéciale ; et l'examen des propositions de projet faisant appel au fonds d'affectation spéciale pour déterminer leur exhaustivité et leur recevabilité.

17. En outre, les fonctions du secrétariat, définies au paragraphe 28 de la Stratégie politique globale, comprennent la fourniture d'orientations aux parties prenantes pour les aider à présenter des propositions de projet.

18. En janvier 2019, le personnel du secrétariat de l'Approche stratégique travaillant sur le Programme de démarrage rapide était composé d'une administratrice de programme de niveau P-3, qui a été en congé de maternité puis en congé spécial sans traitement à partir de la mi-août 2018, et devrait reprendre ses fonctions le 29 mars 2019. Un fonctionnaire de niveau P-2, recruté en novembre 2016 à titre temporaire, a récemment quitté le secrétariat. Afin de permettre au Programme de démarrage rapide de continuer à recevoir l'appui nécessaire, le PNUE lui a affecté temporairement un fonctionnaire de niveau P-2.

### **A. Facilitation des réunions du Comité de mise en œuvre du fonds d'affectation spéciale et du Conseil exécutif**

19. Au 30 novembre 2018, le secrétariat avait organisé et appuyé 11 réunions du Conseil exécutif et de 18 réunions du Comité de mise en œuvre du fonds d'affectation spéciale. De plus, les préparatifs en vue de la douzième réunion du Conseil exécutif, prévue en mai 2019, ont compris l'élaboration de documents de séance et d'information, mis à disposition huit semaines avant la réunion, ainsi que les dispositions logistiques pour la téléconférence. En collaboration avec le président ou les coprésidents des réunions, le secrétariat coordonne la préparation et le suivi de chaque réunion. Pour le Comité de

<sup>2</sup> Les projets du Programme de démarrage rapide ont été approuvés dans 108 pays au total, dont 105 figurent dans la liste des pays pouvant bénéficier de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

mise en œuvre du fonds d'affectation spéciale, il établit un résumé de chaque proposition ainsi que des rapports détaillés sur l'état d'avancement des projets et d'autres questions liées à l'administration du Programme de démarrage rapide.

## **B. Appui administratif au Programme de démarrage rapide et à son fonds d'affectation spéciale**

20. En janvier 2019, le secrétariat avait achevé les accords pour l'ensemble des projets approuvés au cours des 14 cycles de demandes de subventions. Les problèmes de retard dans le traitement des accords ont tous été résolus. Le lancement, en juin 2015, du nouveau système de gestion financière Umoja a mis une pression supplémentaire sur le personnel administratif affecté au service du secrétariat de l'Approche stratégique et du Service Substances chimiques et santé du PNUE. En dépit de ces difficultés, qui ont été surmontées, le secrétariat a traité les projets approuvés restants des douzième, treizième et quatorzième cycles.

21. Dans le cadre de ses responsabilités administratives, le secrétariat suit les progrès des projets financés. Chaque projet doit remettre des rapports descriptifs et financiers semestriels, des rapports à mi-parcours et rapports finals de suivi et d'évaluation, et des rapports finals descriptifs et relatifs aux dépenses. Le secrétariat veille à ce que ces rapports soient remis en temps voulu, évalue la performance générale des projets et fournit des orientations aux responsables de la mise en œuvre, selon que de besoin. Si des mesures correctrices s'imposent, le secrétariat demande l'avis du Comité de mise en œuvre du fonds d'affectation spéciale.

22. Le secrétariat tient également un relevé des contributions versées au fonds d'affectation spéciale et facilite la conclusion d'accords avec les donateurs, le transfert et l'enregistrement des fonds et, au besoin, l'établissement de rapports à l'intention des contributeurs et des donateurs. Ces tâches sont coordonnées avec le personnel d'administration du Service Substances chimiques et santé et du Groupe des services de trésorerie de l'Office des Nations Unies à Nairobi.

## **C. Examen des propositions de projet faisant appel au fonds d'affectation spéciale pour déterminer leur exhaustivité et leur recevabilité**

23. Le secrétariat examine les propositions de projet pour déterminer si elles contiennent tous les renseignements exigés et répondent aux critères de recevabilité et, comme le prévoit le paragraphe 28 de la Stratégie politique globale, fournit des orientations aux parties prenantes pour les aider à présenter des propositions de projet. Il aide les initiateurs de projets souhaitant soumettre une demande de subvention par voie de correspondance, notamment en répondant à leurs demandes d'éclaircissement. Après chaque cycle de demandes de subventions, le secrétariat informe les candidats des décisions du Comité de mise en œuvre du fonds d'affectation spéciale et détermine si les projets approuvés sous conditions ont satisfait aux exigences nécessaires pour une approbation définitive avant d'établir les accords juridiques avec les candidats.

## **D. Participation à l'examen des propositions de projet pour le Programme spécial d'appui au renforcement des institutions nationales aux fins de la mise en œuvre des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, de la Convention de Minamata et de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques**

24. Conformément à la recommandation formulée par la Conférence lors de sa quatrième session, l'administratrice du Programme de démarrage rapide a représenté le secrétariat de l'Approche stratégique dans le groupe de travail interne constitué aux fins de l'examen des propositions de projet présentées dans le cadre du Programme spécial d'appui au renforcement des institutions nationales aux fins de la mise en œuvre des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, de la Convention de Minamata et de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques. Lorsque cela était pertinent, les résultats et les enseignements tirés des projets du Programme de démarrage rapide en cours ou achevés dans différents pays ont été inclus dans les demandes présentées au titre du programme spécial. En outre, une analyse approfondie a été menée afin d'identifier les liens existant entre les projets du Programme de démarrage rapide se rapportant à l'Approche stratégique et les applications du programme spécial.

**E. Élaboration de la base de données du Programme de démarrage rapide**

25. Pour appuyer la réalisation des objectifs du Programme de démarrage rapide, le secrétariat a élaboré une base de données des projets du Programme menés à terme afin de partager les réussites et les résultats du Programme avec les parties prenantes de l'Approche stratégique. La base de données a été constituée dans le but de rassembler et de partager en ligne, de façon transparente et enrichissante, les informations relatives aux projets financés par le Programme de démarrage rapide, permettant ainsi de renforcer et de soutenir davantage la mise en œuvre de l'Approche stratégique. Elle est disponible sur le site Web de l'Approche stratégique ([www.saicm.org](http://www.saicm.org)).

## Annexe I

## Récapitulatif des contributions annoncées au fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide, 2006–2015

(en dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>Total</i>
Afrique du Sud	100 000	0	0	50 000	0	0	0	100 000	0	0	<b>250 000</b>
Allemagne	0	0	0	217 687	244 897	256 410	241 286	234 681	228 716	203 400	<b>1 627 077</b>
Australie	0	57 366	236 639	0	0	0	0	0	0	0	<b>294 005</b>
Autriche	131 572	160 400	156 033	73 964	67 294	13 333	0	0	0	0	<b>602 596</b>
Belgique	50 068	0	0	14 430	0	0	0	0	0	0	<b>64 498</b>
Commission européenne	0	3 108 808	2 495 783	0	0	3 293 173	0	0	0	1 610 570	<b>10 508 334</b>
Espagne	131 578	65 597	389 610	389 610	65 703	0	0	0	0	0	<b>1 042 098</b>
États-Unis	200 000	300 000	300 000	300 000	400 000	400 000	350 000	290 000	290 000	0	<b>2 830 000</b>
Finlande	254 452	273 597	311 526	280 898	0	286 123	0	275 862	0	0	<b>1 682 458</b>
France	65 789	0	0	80 753	138 888	266 666	507 823	407 608	334 225	0	<b>1 801 752</b>
Hongrie	0	0	12 936	0	0	0	0	0	0	0	<b>12 936</b>
Inde	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>100 000</b>
Madagascar	0	5 104	4 541	0	0	0	0	0	0	0	<b>9 645</b>
Nigéria	50 000	0	0	50 000	0	0	0	0	0	0	<b>100 000</b>
Norvège	485 564	1 102 941	848 506	803 853	846 597	0	0	326 413	129 737	0	<b>4 543 611</b>
Pakistan	0	0	0	0	2 009	0	1 974	0	0	0	<b>3 983</b>
Pays-Bas	128 205	136 798	155 763	69 992	132 625	72 674	0	0	0	0	<b>696 057</b>
République de Corée	0	40 000	0	0	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	0	<b>290 000</b>
Roumanie	0	0	0	13 605	0	0	0	0	0	0	<b>13 605</b>
Royaume-Uni	375 476	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>375 476</b>
Slovénie	26 350	29 213	160 808	25 830	115 935	103 703	0	0	0	0	<b>461 839</b>
Suède	3 649 000	2 266 049	0	2 048 525	2 189 000	0	0	0	0	0	<b>10 152 574</b>
Suisse	161 419	133 496	125 330	190 043	100 000	117 233	106 907	163 702	275 300	0	<b>1 373 430</b>
Tchéquie	0	0	66 715	0	12 330	0	0	0	0	0	<b>79 045</b>
<b>Total</b>	<b>5 909 473</b>	<b>7 679 369</b>	<b>5 264 190</b>	<b>4 609 190</b>	<b>4 365 278</b>	<b>4 859 315</b>	<b>1 257 990</b>	<b>1 848 266</b>	<b>1 307 978</b>	<b>1 813 970</b>	<b>38 915 019</b>

## Annexe II

### Membres du Conseil exécutif du Programme de démarrage rapide (2015–2019)

#### Représentants régionaux

#### Groupe des États d'Afrique

##### Malawi

Carolina Theka  
Environmental Officer  
Environmental Affairs Department  
Lingadzi House, Private Bag 394  
Lilongwe  
Malawi  
Tél. : +265 1 775 062  
Fax : +265 1 773 379  
Mél : caroltheka@yahoo.com, caroltheka@gmail.com

##### Togo

Nadjo N'Ladon  
Coordonnateur national du projet SAICM  
Direction de l'environnement  
Ministère de l'environnement et des ressources forestières  
247, Rue des Nîmes  
BP 4825  
Lomé  
Togo  
Tél. : +228 90 27 87 45 / +228 22 43 18 28  
Fax : +228 22 21 03 33  
Mél : nnadjonab@yahoo.fr, nadjo.nladon@gmail.com

#### Groupe des États d'Asie et du Pacifique

##### Malaisie

Che Kodir Baharum  
Deputy Undersecretary  
Management and Climate Change Division  
Ministry of Natural Resources and Environment  
Level 6, Wisma Sumber Asli  
No. 25, Persiaran Perdana, Precint 4  
62574 Putrajaya  
Malaisie  
Tél. : +603 8886 1138  
Fax : +603 8888 4473  
Mél : chekudir@nre.gov.my

##### Yémen

Murad Alfakih  
General Director of Unit/ SAICM National Focal Point  
SAICM and Mercury Protection Unit  
Environmental Protection Authority  
Ministry of Water and the Environment 19719 Zubairay Street  
Sanaa  
Yémen  
Tel. : +967 773 72011  
Fax : +967 1 207 327  
Mél : alfakihmurad@yahoo.com, muradalfakih41@gmail.com

## **Groupe des États d'Europe orientale**

### **Albanie**

Lindita Tafaj  
Head of Laboratories Section  
Department of Environmental Health  
Institute of Public Health  
Rr. Aleksander Moisiu, Nr. 80  
Tirana  
Albanie  
Tél. : +355 4 2363066  
Portable : +355 672 047 683  
Mél : lindita.tafaj@gmail.com

### **République de Moldova**

Tatiana Tugui  
Environmental Pollution Prevention Office  
Ministry of Environment of the Republic of Moldova  
Str. Mitrololit Dosoftei 156 A, bir 310  
MD 2004, mun. Chisinau  
République de Moldova  
Tél./Fax : +373 22 22 25 42  
Mél : tuguitatiana@ymail.com

## **Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes**

### **Panama**

Maria Inés Esquivel  
Medico / Coordinadora de Proyecto  
Subdireccion General de Salud  
Ministerio de Salud  
Paseo Gorgas, Ancon, Edificio 237  
Panama (ville)  
Panama  
Tél. : +507 523 4945  
Fax : +507 523 4945  
Mél : miesquivelg@gmail.com

### **Saint-Vincent-et-les Grenadines**

Marcus Richards  
Agricultural Officer  
Plant Protection and Quarantine Unit  
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries  
Richmond Hill  
Kingstown  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Tel. : +784 457 1283  
Fax : +784 457 1688  
Mél : office.agriculture@mail.gov.vc, mlrids@yahoo.com, ppq@gov.vc



---

**Groupe des États d'Europe occidentale et autres États****Finlande**

Pirkko Kivelä  
Ministerial Adviser, Material Economy/  
Ministry of the Environment  
PL 35, 00023 VALTIONEUVOSTO  
PO Box 35, FIN-00023 GOVERNMENT  
Finlande  
Tel. : +358 295 250 279  
Mél : pirkko.kivela@ym.fi

**Norvège**

Sverre Thomas Jahre  
Senior Adviser  
Ministry for Climate and Environment  
P.O. Box 8013 Dep.  
NO-0030 Oslo  
Norvège  
Tel. : +47 2224 9090  
Fax : +47 2224 9563  
Mél : sverre-thomas.jahre@kld.dep.no

## **Donateurs**

Afrique du Sud

Allemagne

Finlande

France

Pays-Bas

République de Corée

Suède (Agence suédoise des produits chimiques, Agence suédoise de coopération internationale au développement)

Suisse

Union européenne (Direction générale de l'environnement, Direction générale de la coopération internationale et du développement)

---